

BUDGET ANNEXE TRANSPORT

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE CFU 2025

(En application de l'article 107 de la loi NOTRe du 07 août 2015)

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 070-247000722-20260416-072_2026-DE



FONCTIONNEMENT

En 2025, le total des dépenses de fonctionnement s'élève à **1 352 017,53 €** (soit un **taux d'exécution** de 87,20%). Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **1 269 583,46 €** (soit 81,88 % d'exécution et 99,14 % sans le résultat reporté).

La section de fonctionnement se solde par un **déficit de 82 434,07 €** et compte tenu des excédents reportés de 269 935,48 €, le **résultat cumulé est de 187 501,41 €**.

DEPENSES		2025		2024
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Réalisé
011	Charges à caractère général	1 417 781,06 €	1 224 890,56 €	1 145 930,37 €
012	Charges de personnel	104 500,00 €	104 021,55 €	82 612,93 €
022	Dépenses imprévues	5 000,00 €	- €	
042	Opérations d'ordre entre sections	8 205,42 €	8 205,42 €	6 848,48 €
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00 €	14 900,00 €	14 900,91 €
Total DEPENSES		1 550 486,48 €	1 352 017,53 €	1 250 292,69 €

Niveau de réalisation

87,20%

RECETTES		2025		2024
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Réalisé
002	Résultat d'exploitation reporté	269 935,48 €	- €	- €
042	Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €	451,00 €
70	Vente de produits, prestations de services	18 900,00 €	11 338,43 €	14 516,85 €
73	Produits issus de la fiscalité	560 000,00 €	539 551,62 €	562 210,78 €
74	Subventions d'exploitation	701 200,00 €	701 891,71 €	700 508,08 €
75	Produits divers de gestion courante	- €	16 350,00 €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	0,70 €	- €
Total RECETTES		1 550 486,48 €	1 269 583,46 €	1 277 686,71 €

Niveau de réalisation

81,88%

Résultat sur l'exercice (déficitaire)

- 82 434,07 €

Résultat antérieur reporté (excédentaire)

269 935,48 €

Résultat cumulé (excédentaire)

187 501,41 €

INVESTISSEMENT

En investissement, les dépenses de l'année s'élèvent à **451,00 €** et les recettes à **8 205,42 €** sans le résultat reporté soit des taux faibles d'exécution puisqu'il n'y a que peu d'investissement sur ce budget.

La section d'investissement se solde par un excédent de **7 754,42 €** sur l'exercice et par un excédent cumulé de **150 052,36 €**.

DEPENSES		2025		2024
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Réalisé
040	Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €	451,00 €
21	Immobilisations corporelles	7 000,00 €	- €	6 257,00 €
23	Immobilisations en cours	223 052,36 €	- €	- €
Total DEPENSES		230 503,36 €	451,00 €	6 708,00 €

Niveau de réalisation

0,20%

RECETTES		2025		2024
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Réalisé
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	142 297,94 €	- €	- €
040	Opérations d'ordre entre sections	8 205,42 €	8 205,42 €	6 848,48 €
13	Subventions d'investissement	80 000,00 €	- €	- €
Total RECETTES		230 503,36 €	8 205,42 €	6 848,48 €

Niveau de réalisation

3,56%

Résultat sur l'exercice (excédentaire)

7 754,42 €

Résultat antérieur reporté (excédentaire)

142 297,94 €

Résultat cumulé (excédentaire)

150 052,36 €

Résultat final des 2 sections de l'exercice (déficit)	-	74 679,65 €
---	---	-------------

Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)		337 553,77 €
---	--	--------------

L'exercice 2025 est quasi conforme aux prévisions budgétaires avec de nouveau un déficit sachant que le déficit de fonctionnement de 82 K€ devrait être moitié moindre car il intègre une dépense de 43 K€ payée sur 2025 mais au titre de l'année 2024.

Cette année 2025 a été marquée par la liquidation judiciaire de la société SYNERGIHP Grand Est liquidation qui a grandement perturbé les services du TAD mais cette activité a pu être reprise par la société MARON.

Zoom sur le VM 2025

On peut constater une baisse du versement mobilité par rapport à 2024 puisqu'il était de 562 K€ pour se fixer à 539 K€ en 2025. Cette baisse s'explique par la défaillance de GAUSSIN SA (- 23 000 €).

Environ 100 contributeurs cotisent au versement mobilité, ce sont ceux qui ont 11 salariés et plus.

TOTAL DES 10 DOMINANTS

Entreprise	TOTAL	Ratio
HERMES	56 791,00 €	11%
CMPR	48 868,00 €	9%
FIVES	41 614,00 €	8%
RECTORAT	31 860,00 €	6%
ACIER +	18 743,00 €	3%
CCPH	18 224,00 €	3%
SOUCHIER	17 072,00 €	3%
ACTEMIUM	15 918,00 €	3%
COMMUNE D'HERICOURT	15 402,00 €	3%
A2E	15 361,00 €	3%

Les 10 dominants 2025 ont versé 279 853 € au titre du Versement Mobilité soit 51 % des recettes totales pour l'exercice.

A noter que la CCPH a versé 18 224 € et se situe en 6^{ème} position des contributeurs.

Hériva en quelques chiffres pour 2025

108 015 kms facturés pour le TAD

6 166 tickets TAD vendus à 1€ et 601 tickets TAD vendus à 2€

7 980 transports effectués en TAD, soit une moyenne de 13,5 kms par trajet

Navette hôpital Nord Franche-Comté / gare TGV

214 trajets réalisés dont 163 trajets à destination de l'hôpital et 51 à destination de la gare LGV/Jonxion.

Depuis la création du service TAD en 2010 nous avons enregistré 2 181 adhésions et nous comptons sur l'année 2025, 225 utilisateurs actifs et 119 nouvelles inscriptions.

Transports scolaires

L'offre de transport scolaire directement gérée par la CCPH s'organise autour de 26 lignes et 86 circuits desservant l'ensemble des communes. Tous niveaux confondus, 1 076 élèves utilisent quotidiennement les différents circuits.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 070-247000722-20260416-072_2026-DE



FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le



ID : 070-247000722-20260416-072_2026-DE

DEPENSES

Au chapitre 011 « *Charges à caractère général* », les dépenses ont été réalisées à hauteur de **86,39 %** des crédits prévus au budget primitif soit la somme de **1 224 890,56 €**.

Ce chapitre comprend le marché de transport scolaire attribué à Maron Autocars pour **776 645,38 €**, **5 047,00 €** pour le transport scolaire individuel et **198 741,08 €** concernent le transport à la demande sachant qu'une partie de ce marché a été exécutée par la société SYNERGIHP jusqu'à sa reprise en août par la société MARON ce qui se traduit par une hausse tarifaire de 16 000 € en 2025 sur ce marché. Ces 2 marchés représentent un total de dépense de **980 433,46 €**.

S'ajoutent d'une part le remboursement à la ville d'Héricourt pour **165 384,70 €** au titre de la délégation de transport (*dont une partie correspond à un versement 2024*) et d'autre part le remboursement à la Région pour **70 668,00 €** conformément à la convention qui nous lie.

La cotisation au Syndicat Mixte Transport Nord Franche-Comté s'est élevée à **2 645,95 €**. Les autres dépenses du chapitre sont relatives à divers frais nécessaires au fonctionnement du service (Tickets Hériva, affranchissement pour **1 473,90 €**, téléphonie pour **308 €**, maintenance...).

Le chapitre 012 « *Charges de personnel et frais assimilés* » budgétisé à hauteur de **104 021,55 €** a été réalisé à la hauteur de 99,54 %.

Le chapitre 022, « *Dépenses imprévues* » budgété à hauteur de **5 000 €** n'a pas fait l'objet de réalisation.

Le chapitre 042, « *Opérations d'ordre entre section* » reprend les amortissements des biens pour **8 205,42 €**

Le chapitre 65 « *Autres charges de gestion courante* » concerne l'abonnement au logiciel T Check pour un montant de **14 900 €**.

RECETTES

Au chapitre 002, « *Résultat d'exploitation reporté* », la somme de 269 935,48 € correspond au report d'excédent de 2024, report qui sera repris dans le calcul du résultat cumulé 2025.

Au chapitre 042, « *Opérations d'ordre entre section* », on retrouve les amortissements des subventions pour un montant de 451 €.

Le chapitre 70, « *Ventes de produits et prestations de services* » correspond à la régie des tickets, des *Pass'ok* et à des facturations pour des transports non annulés par les usagers pour 11 338,43 €, soit un taux de réalisation de 59,99 % qui s'explique par l'absence de reversement de la SNFC sur 2025 suite à un problème informatique rencontré par leurs services.

Le chapitre 73 « *Produits issus de la fiscalité* » correspond au versement mobilité pour 539 551,62 €, soit un taux de réalisation de 96,35 %.

Le chapitre 74 « *Subventions d'exploitation* » correspond à la participation de la Région pour 701 891,71 € soit 100,10 % de taux de réalisation. A noter une recette perçue au Chapitre 75 non prévue au budget pour un montant de 16 350 € correspondant à un versement de l'Etat au titre des efforts faits en matière de réduction des gaz à effet de serre.

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Au chapitre 040 « *Opérations d'ordre entre section* », on retrouve les amortissements de subventions pour 451€.

Au chapitre 21 « *Immobilisations corporelles* », des dépenses ont été budgétées à hauteur de 7 000 € mais n'ont pas fait l'objet de réalisation.

La somme de 223 052,36 € prévue chapitre 23 « *Immobilisations en cours* », n'a pas fait l'objet de réalisation.

RECETTES

Au chapitre 001, le « *Solde d'exécution d'investissement reporté* », reprend le report en investissement de l'année 2024 pour 142 297,94 €, ce report sera pris en compte dans le calcul du résultat cumulé 2025.

Le chapitre 040 « *Opérations d'ordre entre section* », reprend les mêmes éléments qu'en recettes de fonctionnement au chapitre 042 pour 8 205,42 €.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 070-247000722-20260416-072_2026-DE



APPROBATION DU CFU 2025

Il est proposé d'approuver le compte financier unique du budget annexe transport.

<u>FONCTIONNEMENT :</u>	Dépenses :	1 352 017,53 €
	Recettes :	1 269 583,46 €
<u>RESULTAT : DEFICIT DE FONCTIONNEMENT</u>		- 82 434,07 €
<u>INVESTISSEMENT :</u>	Dépenses :	451,00 €
	Recettes :	8 205,42 €
<u>RESULTAT : EXCEDENT D'INVESTISSEMENT</u>		+ 7 754,42 €

REPRISE DE RESULTATS

L'instruction comptable M43 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du CFU. Ces résultats sont justifiés par :

- les états des charges rattachées au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Il est donc proposé au conseil communautaire d'affecter les résultats comme suit :

Tableau des résultats de l'exercice 2025 Budget TRANSPORT

		Recettes	Dépenses	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres de l'exercice 2025	1 269 583,46 €	1 352 017,53 €	-82 434,07 €
	Résultats antérieurs reportés	269 935,48 €		269 935,48 €
	Résultat à affecter			187 501,41 €
Section d'investissement	Résultats propres de l'exercice 2025	8 205,42 €	451,00 €	7 754,42 €
	Résultats antérieurs reportés	142 297,94 €		142 297,94 €
	Solde global d'exécution			150 052,36 €
Restes à réaliser au 31/12/2025		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultats cumulés 2025				337 553,77 €

Pour l'affectation des résultats, aucun reste à réaliser n'est à prendre en compte.

		Recettes	Dépenses
Affectation du résultat 2025 sur 2026	001	150 052,36 €	
	1064	0,00 €	
	1068	0,00 €	
	002	187 501,41 €	